## Résultats de l’enquête FFCR

Le questionnaire sur le suivi matériel des collections pendant le confinement en France a été envoyé au fichier de la FFCR, soit un total de 1 097 professionnels de la conservation-restauration. Un total de 166 conservateurs-restaurateurs a répondu au questionnaire, lequel a été disponible en ligne pendant deux semaines. Il a été lancé le 28 avril 2020, puis a fait l’objet d’une relance quatre jours avant la clôture de l’enquête, effective au 7 mai. Les données quantitatives présentées dans les paragraphes suivants ont été arrondies pour les pourcentages à l’unité supérieure.

Les répondants sont majoritairement des travailleurs indépendants (89 %). Les 10 % de salariés (16 personnes) se répartissent équitablement entre des structures ne conservant pas de collections (ateliers de restauration, laboratoires, etc.) et des établissements patrimoniaux (musées et collections privées). Deux personnes, soit 1 % des répondants, sont à la fois travailleurs indépendants et salariés.

### Poursuite du travail en atelier

À 48 %, les répondants ont pu poursuivre leurs activités de conservation curative et/ou de restauration en atelier. Cependant la quasi-totalité d’entre eux, soit 91 %, ont travaillé à temps partiel : 73 % à moins d’un mi-temps, 19 % à mi-temps ou plus et 9 % à temps plein.

### Poursuite du travail de bureau

À 86 %, les répondants ont pu poursuivre leur travail de bureau : rédaction de rapports, tâches administratives, etc. Comme pour le travail en atelier, le temps partiel a été largement majoritaire, cette fois à hauteur de 95 % pour les professionnels ayant répondu positivement : 81 % à moins d’un mi-temps, 14 % à mi-temps ou plus et 5 % à temps plein.

### Mise en œuvre d’interventions conservatoires d’urgence

Pendant le confinement 9 conservateurs-restaurateurs, soit 5 % des répondants, ont été sollicités pour des mesures conservatoires d’urgence. Six de ces professionnels sont travailleurs indépendants, tandis que trois sont salariés d’un établissement où sont conservées des collections. Quatre interventions ont concerné des suspicions d’infestations ou des traitements curatifs suite à un développement fongique ou une infestation d’insectes ; deux interventions ont consisté en la gestion d’un sinistre. Les autres interventions demandées ont porté sur une dépose d’urgence, le refixage d’une polychromie suite à un choc climatique et le nettoyage de déjections d’oiseaux et la protection des œuvres en attendant la réparation de la verrière endommagée.

### Surveillance *in situ* de l’état matériel des collections

Au total 4 conservateurs-restaurateurs, soit 2 % des répondants, ont été sollicités pour surveiller l’état matériel des collections pendant le confinement. Deux d’entre eux sont intervenus deux fois par semaine, les deux autres selon une périodicité hebdomadaire. Ces professionnels sont tous salariés d’établissements dans lesquels sont conservées des collections. Pour l’un d’entre eux, la surveillance était effectuée sur la base de clichés transmis par le directeur du musée, tandis que les trois autres ont pu effectuer une surveillance visuelle sur site.

### Surveillance de l’environnement des collections

Au total 5 conservateurs-restaurateurs, soit 3 % des répondants, ont été sollicités pour surveiller l’environnement des collections pendant le confinement. Deux d’entre eux sont intervenus deux fois par semaine, deux autres selon une périodicité hebdomadaire et pour l’un d’entre eux, quotidiennement pour le suivi du climat*.* Ces professionnels sont tous salariés d’établissements dans lesquels sont conservées des collections. Le travail s’est effectué à distance pour deux d’entre eux (suivi du climat), en présentiel pour les autres (visite de surveillance des locaux, relevé des pièges).

Le constat que nous pouvons donc dresser est que pour la surveillance de l’état matériel comme de l’environnement des collections, les compétences des professionnels de la conservation-restauration indépendants n’ont pas été sollicitées.

### Participation à la mise en place protocoles de déconfinement

Au total 14 conservateurs-restaurateurs, soit 8 % des répondants, ont été sollicités pour établir des protocoles de reprise des activités de conservation matérielle après le confinement. Neuf professionnels sont indépendants, cinq sont salariés d’établissements où sont conservées des collections. Les indépendants ont été sollicités par leurs clients publics pour proposer des plannings, tandis que les salariés ont été interrogés sur l’organisation de la reprise du travail en interne et avec des prestataires. On notera que tous les salariés des établissements patrimoniaux n’ont pas été sollicités à cet effet, puisque seuls cinq des huit conservateurs-restaurateurs ont répondu positivement à cette question.